

marées, permettrait la réalisation d'un rêve séculaire. Cette usine, a-t-on évalué, fournirait un million de kilowatts d'électricité, en période de pointe, énergie constante et utile. Avec l'aménagement du Saint-Jean en amont, on obtiendrait 250,000 kilowatts supplémentaires d'énergie de charge sur laquelle on pourrait compter.

Le rapport présenté à feu le président Kennedy par le secrétaire de l'Intérieur des États-Unis, en juillet dernier, montre clairement que le projet d'énergie marémotrice est réalisable et souhaitable, tant du point de vue technique qu'économique, seul ou de concert avec le projet d'aménagement du cours supérieur de la rivière Saint-Jean pour l'entreposage et la production d'énergie. Le secrétaire de l'Intérieur a recommandé qu'on entame immédiatement des négociations avec le gouvernement du Canada. La France construit déjà une usine d'énergie marémotrice et on sait que la Russie en projette une. Un projet de cette ampleur non seulement stimulerait l'économie de la région, mais encore ferait grandement ressortir nos capacités techniques et associerait le Canada à l'une des plus grandes entreprises du siècle. Le centre du Canada possède la voie maritime du Saint-Laurent. La région du Pacifique aura bientôt son traité d'aménagement du fleuve Columbia. Espérons que Passamaquoddy fera bientôt l'objet d'un traité que ratifieront les États-Unis et le Canada.

(Texte)

Monsieur l'Orateur, au début de mes remarques, je soulignais la grande misère qui sévit dans nos régions rurales. A titre d'exemple seulement, je dois dire que l'*Économiste Agricole*, de juin 1963, rapporte que la proportion des taxes municipales par rapport aux revenus agricoles au Nouveau-Brunswick représentait 34 p. 100, soit le pourcentage le plus élevé au pays. Il y a lieu d'espérer, cependant, que le rapport de la Commission Byrne, soumis au début du mois, apportera une meilleure répartition de l'assiette fiscale.

Nos gens attendent impatiemment l'application de la loi ARDA. Ils sont en droit d'espérer que la nomination prochaine du ministre de l'aménagement rural hâtera la remise en valeur de leur région.

Au Nouveau-Brunswick, les producteurs de pommes de terre sont à se réorganiser. A la suite d'un rapport soumis par la Commission royale Whalen en 1962, le ministre de l'Agriculture du Nouveau-Brunswick a établi trois associations, une pour les producteurs, une pour les expéditeurs et une pour les transformateurs de pommes de terre, et finalement, en 1963, un comité conjoint comprenant les

[M. Dubé.]

directeurs des trois associations. Il est grandement à espérer que ce nouveau véhicule devienne une aide précieuse à l'industrie dans la province.

Il est à souhaiter, surtout, que par l'entremise du ministère fédéral du Commerce et de son brillant ministre (M. Sharp), le gouvernement actuel découvre et établisse de nouveaux marchés à l'étranger. Je demande avec instance au gouvernement d'entreprendre une campagne vigoureuse dans ce sens, et ceci dans les prochains mois.

Nous comptons énormément sur le nouveau ministre fédéral de l'Industrie (M. Drury) pour nous aider à attirer dans nos régions défavorisées un capital industriel plus diversifié. Je sais que ce ministère est encore en voie d'organisation, mais j'espère que très bientôt, l'Agence de développement régional sera en mesure de nous faire connaître dans tous ses détails ses plans précis à l'égard de l'aménagement d'entreprises de fabrication et de «conditionnement» dans nos régions.

Évidemment, monsieur l'Orateur, il faut d'abord nous aider nous-mêmes. Notre population se rend bien compte maintenant que l'époque des jérémiades est passée. Nos gens réalisent qu'aucun gouvernement ne peut résoudre tous nos problèmes, mais un nouvel esprit de confiance, de détermination se fait sentir chez nous. Nos municipalités, nos corps publics, nos chambres de commerce, nos industriels, bref tous nos gens se donnent la main pour participer à la réalisation d'un monde meilleur.

(Traduction)

Monsieur l'Orateur, en novembre dernier, j'ai eu l'avantage d'être à la tête de la délégation canadienne à la neuvième session annuelle de la conférence des parlementaires de l'OTAN à Paris. La Chambre a déjà été saisie de comptes rendus au sujet de notre apport à la conférence. Ils ont également été publiés par les journaux et je ne me propose donc pas de mentionner à nouveau en détail toutes les délibérations, ni toutes résolutions proposées aux cinq comités et à la session plénière.

Toutefois, je tiens à faire quelques remarques de nature générale, surtout pour exprimer ma gratitude à tous les membres de notre délégation pour leur diligence et l'énergie magnifique dont ils ont fait preuve aux diverses réunions et pendant tous nos déplacements à l'étranger. Notre délégation se composait de 16 députés et de 2 distingués sénateurs, représentant tous les partis politiques et presque toutes les régions du pays. Je dois dire, monsieur l'Orateur, que nous nous sommes fort bien entendus, qu'il régnait parmi nous une harmonie complète, et que nos affiliations politiques respectives ou